

Thème : Actualité législative et jurisprudentielle en droit des sociétés

Date : Vendredi 18 décembre 2020 de 9h30 à 17h

Lieu : ECOA - 9 boulevard du Grand Cerf - 86000 POITIERS

Note : Cette formation est susceptible d'être proposée en visio-conférence selon l'évolution des conditions sanitaires

Programme :

1. Actualités législatives et réglementaires

Présentation des principaux textes réformant le droit des sociétés (notamment les « ordonnances covid »)

2. Actualité jurisprudentielle

Analyse des arrêts de la Cour de Cassation sur l'année écoulée, année particulièrement riche marquée par des arrêts de principe (par ex. auto-rémunération des dirigeants, interdiction de gérer, aménagements conventionnels du droit de retrait, nullité des délibérations sociales, modifications extrastatutaire des statuts, commercialité de la cession de contrôle, responsabilité de l'absorbante, missions et responsabilité du liquidateur etc.).

Moyens pédagogiques

- Exposés descriptifs et prospectifs
- Echanges d'expériences
- Remise de documents de synthèse

Intervenants

Christian BUZY, Avocat honoraire et Eddy LAMAZEROLLES, Professeur à l'Université de Poitiers et directeur du DJCE de Poitiers

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 150€ la journée de formation (hors abonnement) et 75€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Merci de nous adresser le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2019 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.